



Compte rendu de la carrière : Mot du maire à l'assemblée du 14 juillet 2015

Rencontre du 22 mai 2015, étaient présents :

- Le député M. Cousineau et son attaché politique M. Héту
- Le conseil municipal
- M. Benoit Gauthier et M. Alexandre Éthier, de R.B. Gauthier

Discussions sur la proposition que la municipalité était prête à faire pour acquérir le site du Rang IV :

- L'entrepreneur ne voulait pas juste de l'argent, mais de l'aide pour acquérir un autre terrain;
- Désire acquérir le site Hiawatha avec un autre partenaire;
- La municipalité fait une offre de 125 000 \$ pour couvrir les frais d'études encourues par l'entrepreneur (vérifier auprès des Lucilois pour un règlement d'emprunt);
- Devons adopter une résolution pour signifier au ministère l'intention de demander de suspendre le bail durant les négociations;
- Suspendre le permis de coupe de bois ou le prolonger.

À la suite de la rencontre du 22 mai 2015:

- La résolution a été adoptée le 25 mai (Résol # 15-05-074) et envoyée au ministère
- Une rencontre a été demandée au ministre Blanchette (délégué aux mines) pour discuter du dossier carrière et du Parc des Hauteurs.

Rencontre du 30 juin 2015 au parlement de Québec :

Étaient présents Mme Dagenais, M. Blanchet, moi-même, le député M. Cousineau pour rencontrer le ministre Luc Blanchette, son attaché politique et M. Gaudreau directeur du service minier.

- Discussion sur le gel du bail. Le ministre nous avise qu'il ne gèlera pas la durée du bail, car il est émis jusqu'en 2022;
- S'il y a une entente entre la municipalité et l'entrepreneur une suspension temporaire sera faite jusqu'à ce que le transfert soit complété;
- Selon le ministre, le Parc des Hauteurs n'est pas incompatible avec la carrière;
- Bureau du ministre va communiquer avec M. Gauthier pour lui donner un compte rendu de la réunion;
- Pour le permis de coupe, il peut être extensionné par le ministère MFFP, devons communiquer avec M. Lapalme;
- Pour le projet du Parc des Hauteurs, le ministre suggère de faire une demande de parc régional au MAMOT, qui prend en moyenne 2 ans. Le but d'obtenir la reconnaissance en tant que parc donne droit à des subventions. Mme Dagenais est en contact avec Mme Rioux du gouvernement.

13 juillet 2015 : Appel téléphonique à M. Gauthier - M. Dupont (dg) et moi-même

- M. Gauthier était déjà au courant de la rencontre à Québec, M. Cousineau l'a informé;
- Nous dit que le dossier va bien avec M. Winner, lui et son partenaire;
- Présentement, il va faire une offre d'achat sur le lot à Ste-Agathe chez le notaire et cela pour une période de 6 mois;
- Par la suite, si ça fonctionne, il va nous informer s'il accepte l'offre de la municipalité, si elle est acceptable. Il ne veut pas nous donner sa réponse avant que son offre soit acceptée ou non;
- Il prévoit avoir une rencontre avec nous plus tard au courant de l'année.